

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

60 % des créations d'entreprises passent le cap des cinq ans

En partenariat avec la CCI régionale, l'INSEE a réalisé une étude sur la pérennité des entreprises créées en Bourgogne Franche-Comté au premier semestre 2010. Sur un peu plus de 3 500 créations (hors auto-entrepreneuriat), dont 1 400 en Franche-Comté, 60 % ont franchi le cap des cinq ans. Ce qui constitue un taux conforme à la moyenne nationale mais varie selon les départements : 66 % dans le Jura, 57 % dans le Doubs, 51 % en Haute-Saône et 50 % dans le Territoire de Belfort.

Les entreprises individuelles (commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur), qui représentaient près de la moitié du lot, ont moins bien résisté. Une sur deux a disparu alors que 70 % des sociétés, dont le statut repose sur la garantie d'un capital initial, ont survécu. La moitié des entreprises se créent en Bourgogne Franche-Comté avec un apport inférieur à 16 000 €. Cinq ans après, il n'en reste que 54 %.

« Le choix du secteur d'activité est aussi un facteur de réussite important », observe l'Insee, relevant que la pérennité des créations dans l'industrie (69 %) « influe favorablement sur le taux global » de la grande région. À l'inverse, le secteur regroupant le commerce, le



Les créations deviennent plus nombreuses depuis 2012.

transport et l'hôtellerie-restauration tire la moyenne vers le bas. Comparé à la précédente étude qui portait sur les créations du premier semestre 2006 avant le déclin économique, le taux est meilleur. Le contexte est progressivement devenu plus favorable aux entreprises 2010 que les analystes identifient à « une génération de sortie de crise ». Avec quelques nuances toutefois : « La construction, durement touchée, a enregistré un tiers de créations de moins en 2010 qu'en 2006. » Et six « survivants » sur dix ont éprouvé des difficultés : « le plus souvent des soucis de trésorerie liés aux charges trop élevées, à des retards ou défauts de paiement de leurs clients. »

J.-P.M.